



PROGRAMME DE FORMATION RETRAITE

THÈME 2 : GESTION DES RISQUES

DESCRIPTION

Cette formation s'adresse principalement aux administrateurs de régimes de retraite, ainsi qu'aux professionnels en entreprise responsables de la gestion ou de l'administration de ces régimes qui possèdent une compréhension de base de leur fonctionnement et souhaitent approfondir leur maîtrise des enjeux liés à la gestion des risques.

Au fil de cette formation, vous explorerez le cadre global de gestion des risques propres aux régimes de retraite, incluant les risques réglementaires, opérationnels, financiers et liés aux placements. Vous acquerrez une compréhension des meilleures pratiques en gouvernance, en sécurité de l'information, ainsi que des outils stratégiques permettant d'évaluer, d'atténuer ou de transférer les risques. L'objectif est de vous doter d'une vision intégrée de la gestion des risques afin de soutenir une prise de décision rigoureuse, conforme et durable, dans un contexte où les régimes de retraite doivent conjuguer performance, sécurité et résilience.

DURÉE ET FORMAT

Cette formation est offerte en alternance en présentiel et virtuel et d'une durée d'environ 5 heures (4 séances entre 1 h 15 et 1 h 30).

PLAN DE FORMATION

1. Cadre général de gestion des risques liés à un régime de retraite

- Exigences réglementaires
- Principaux risques
- Gestion des risques
- Gouvernance et meilleures pratiques

2. Risques opérationnels et sécurité de l'information

- Rôles et responsabilités
- Assurance responsabilité fiduciaire
- Cadre juridique (loi 25 et autres)
- Politique de gestion de la sécurité de l'information et cybersécurité
- Plan de réponse

3. Risques liés au financement

- Politique de financement
- Identification et quantification des risques
- Approches de gestion et de transfert des risques



PROGRAMME DE FORMATION RETRAITE

4. Politique de placement et structure de gestion

- Différents risques liés aux placements
- Gouvernance des placements
 - Contenu, suivi et révision d'une politique de placement
 - Indice de référence et portefeuille de référence
- Types de gestion et frais de gestion
- Actifs liquides et non liquides
- Gestion de la trésorerie et des volets